

l'action universitaire

REVUE DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

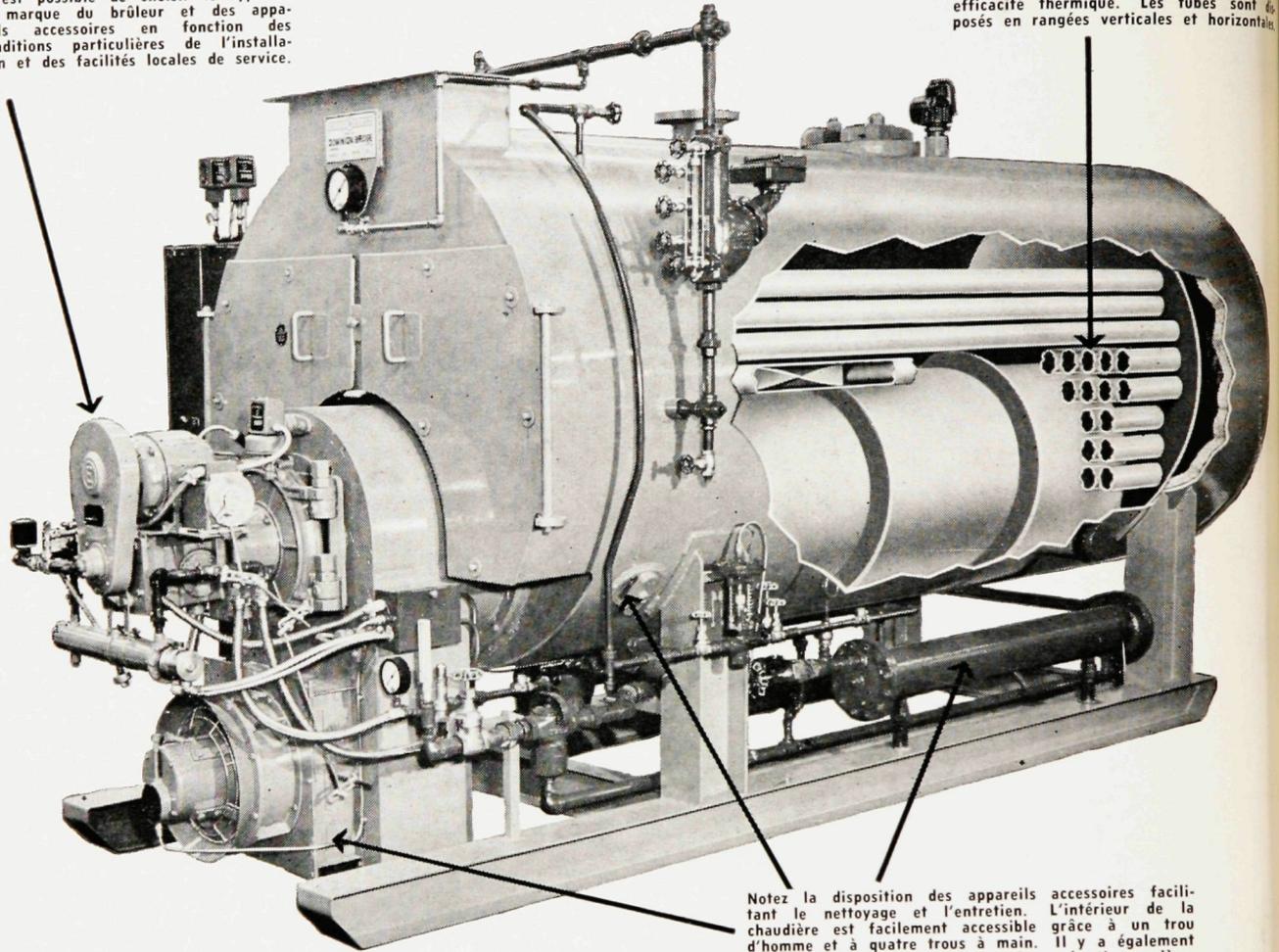


Août 1958
Volume XXIV
No 4

L'Honorable Henri Courtemanche
Secrétaire d'État

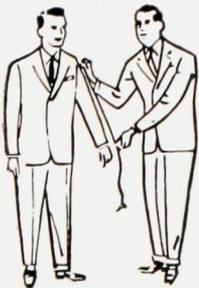
Il est possible de choisir le type et la marque du brûleur et des appareils accessoires en fonction des conditions particulières de l'installation et des facilités locales de service.

L'arrangement à deux passes est simple et permet d'éliminer chicanes et autres complications tout en assurant une haute efficacité thermique. Les tubes sont posés en rangées verticales et horizontales.



Notez la disposition des appareils accessoires facilitant le nettoyage et l'entretien. L'intérieur de la chaudière est facilement accessible grâce à un trou d'homme et à quatre trous à main. Il y a également une porte d'accès à la chambre de combustion arrière.

Jel un complet taillé sur mesure...



... Cette chaudière Dominion Bridge est une unité complète livrée prête à être raccordée aux canalisations d'eau, d'huile, de vapeur et d'électricité. Elle est utilisable pour le chauffage à l'eau ou à la vapeur ou pour la génération de vapeur à haute pression.

L'agencement simplifié, le rendement élevé et l'accessibilité sont quelques-uns des avantages de cette unité de chauffage. Plusieurs de nos usines, situées d'un océan à l'autre, construisent cette chaudière. Chacune bénéficie de soixante-quinze années d'expérience dans le domaine de la production de vapeur.

Pour tous renseignements, demandez le catalogue No BAE - 120.

DOMINION BRIDGE COMPANY, LIMITED

USINES: MONTREAL • OTTAWA • TORONTO • SAULT STE. MARIE • WINNIPEG • CALGARY • VANCOUVER
Usines des compagnies associées: AMHERST, N.-E. — ROBB Engineering Wks., Ltd. • WINNIPEG — Manitoba Bridge & Eng. Wks. Ltd. • EDMONTON — Standard Iron & Eng. Wks. Ltd.

Agents de vente: QUÉBEC, QUÉ.: J. L. Beaudet Inc. • OTTAWA, ONT.: V. D. Hossack

Départements: Chaudronnerie • Mécanique • Structure • Entrepôt



... par Dominion Bridge

L'Action Universitaire

2222, Avenue Maplewood, Montréal

Vol. XXIV
Numéro 4

Août
1958

SOMMAIRE

L'Homme du jour	
L'honorable Henri Courtemanche, secrétaire d'état par <i>Paul Bouchart D'Orval</i>	3
Souffrons-nous de "Négomanie"	
par <i>Simon L'Anglais</i> , président du Comité de Publicité	5
905 Diplômés lors de la collation des grades	7
Souscription 1957-58	
Suggestion soumise aux Gouverneurs par <i>le Conseil d'administration des Diplômés</i>	4
Centre Sportif — Mémoire soumis aux gouverneurs	
par <i>le Comité des sports</i>	13
L'Institut d'administration hospitalière	
par <i>le Dr Gérald LaSal'e</i>	17
En bref	23
Personnalités	24

Revue des Diplômés de l'Université de Montréal, publiée à Montréal sous la direction du Conseil Exécutif de l'Association, L'Action Universitaire paraît quatre fois par année, soit en février, mai, août et novembre.

Tous les diplômés de l'Université de Montréal peuvent y collaborer; ils doivent adresser articles et nouvelles au secrétariat de l'Action Universitaire, 2222 Avenue Maplewood, Montréal 26; le numéro de téléphone en est REgent 8-9089. Tout article est publié sous la responsabilité exclusive de son auteur.

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. Imprimée à Gardenvale et postée à Montréal. Abonnement: \$3.00 par année; l'exemplaire: \$0.75.

Le comité de direction de l'Action Universitaire se compose de M. Guy Montpetit, M. L. Gaston LeBlanc, M. Paul Huot et M. Jean-Pierre Bonhomme.

Chef du secrétariat: Mlle Marie-Marthe McFARLAND
Publicité: M. EMILE DEPAUW

OXYGÈNE
ACÉTYLÈNE
ARGON
AZOTE
HÉLIUM
GAZ MÉDICAUX

Équipement pour
soudage et
coupage L. A.

Postes de soudure
Miller

Accessoires et
appareils L. A.



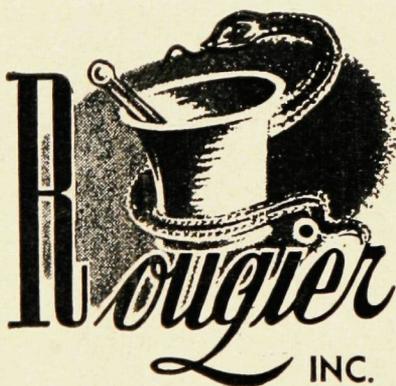
Canadian
LIQUID AIR
Company Limited

St. John's • Sydney • Halifax
Moncton • Bathurst • Saint John
Quebec • Sorel • Montreal
Cornwall • Brockville • Toronto
Hamilton • Waterloo
London • Niagara Falls • Sarnia
Windsor • Sudbury
Copper Cliff • Brantford
Chatham • Port Arthur • Ottawa
Elliot Lake • Winnipeg
Regina • Saskatoon • Edmonton
Calgary • Medicine Hat
Red Deer • Cranbrook
Dawson Creek • Vancouver
Victoria • Kitimat

RENSEIGNEMENTS

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 588 bureaux de la Banque au Canada ou au Bureau-chef, Places d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE



Spécialités Pharmaceutiques

Siège Social

**2055, RUE FAVARD,
MONTRÉAL**

DAMIEN BOILEAU, Limitée

Entrepreneurs généraux des travaux
du nouvel édifice de

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

705, BEAUMONT - CR. 7-4181

M O N T R É A L



L'honorable H. Courtemanche
Secrétaire d'état

Avec la nomination de l'honorable M. Henri Courtemanche, député de Labelle, au poste de secrétaire d'Etat dans le cabinet du Très Honorable John Diefenbaker, un autre ancien de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal reçoit la consécration officielle pour l'intérêt qu'il n'a cessé de manifester à la chose publique. Aussi, L'Action Universitaire est-elle heureuse de saluer le nouveau Secrétaire d'Etat en lui consacrant la biographie rituelle destinée à "l'homme du jour", avec ses félicitations et ses hommages.

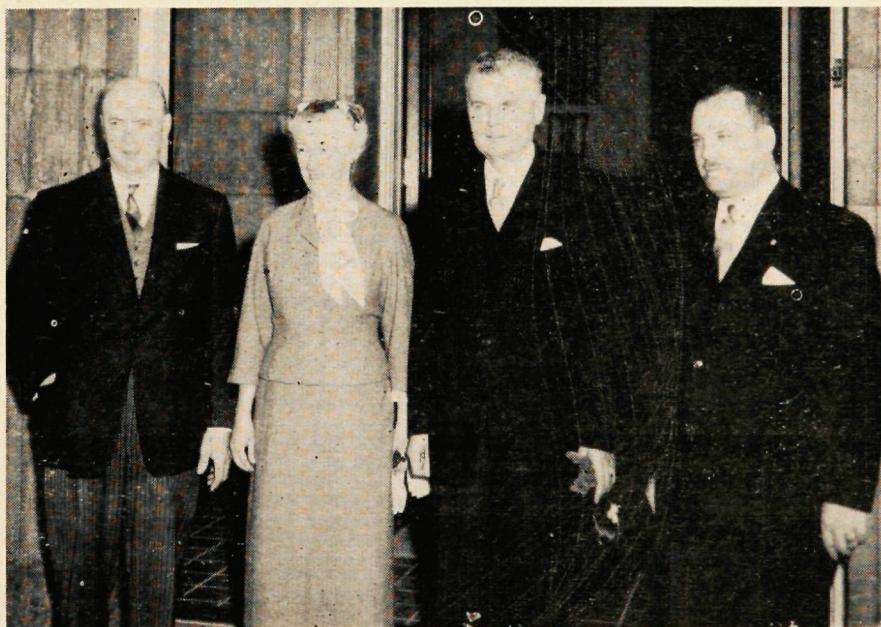
Le nouveau ministre est né le 7 août 1916, à Mont-Laurier, du mariage de Victor Courtemanche et de Louise Massé. Son père qui fut marchand général à Sainte-Anne-du-Lac, appartient à la quatrième famille établie à cet endroit, dès 1894. Sa mère est la soeur des "Massé", famille éminente et bien connue de la Métropole, et qui comprend entre autres Me Paul Massé, avocat, M. Jean-Marie Massé, feu Jules Massé, fondateur de la Société du Bon Parler Français, etc.

Henri Courtemanche fait ses études primaires à l'Académie de Mont-Laurier, puis au Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier. En 1930, il entre au Collège Saint-Laurent de Montréal. Bachelier-ès-arts de l'Université de Montréal en 1938,

il se voit dans l'impossibilité de faire face aux frais d'un cours universitaire. Aussi, doit-il se résoudre à gagner sa vie de chaque jour et ses futures études. C'est ainsi que pendant six ans il pratique des métiers aussi variés que chauffeur de taxi et enquêteur pour une société de crédit. En 1944, il entre à la Faculté de Droit. Bachelier en droit en 1947, il est admis aussitôt au Barreau de Montréal. Puis, tour à tour, il forme les études "Courtemanche & Therrien" de Mont-Laurier, et "Courtemanche & Perdriau" de Montréal. Spécialiste en droit criminel, il ne tarde pas à se faire un nom dans cette branche du droit. "J'ai eu trois causes de meurtre, aime-t-il à dire, et j'ai sauvé mes trois clients de la corde!"

Aux élections générales de 1949, Henri Courtemanche se présente dans la division électorale de Labelle comme conservateur et est élu à la Cham-

bre des Communes. Il y siège jusqu'aux élections générales de 1953 alors qu'il est défait par le Dr. Gustave Roy, de Mont-Laurier. Mais le 10 juin 1957, il prend sa revanche et se fait élire comme conservateur indépendant. Le parti conservateur accède au pouvoir. Le 14 octobre suivant, M. Courtemanche est nommé vice-président de la Chambre des Communes. Aux élections du 31 mars 1958, il est réélu sans difficulté dans Labelle. Sa majorité atteint 3,066 voix. C'est un record pour cette division électorale. Le 12 mai suivant, il est appelé à faire partie du Conseil des Ministres en qualité de Secrétaire d'Etat. Pour beaucoup, c'est une surprise. On s'étonne même que le Premier ministre invite un homme reconnu pour son indépendance à entrer dans son cabinet. Mais c'est là se méprendre sur la largeur d'esprit du Très Honorable John Diefenbaker.



A la sortie de la résidence du Gouverneur Général après l'assermentation le 12 mai dernier. De gauche à droite, l'honorable Raymond O'Hurley, l'honorable Ellen Fairclough, le très honorable John G. Diefenbaker et l'honorable Henri Courtemanche.

La charge de Secrétaire d'Etat. est l'une des plus complexes qui soit. C'est une sorte de sac-à-tout-mettre de l'administration fédérale. Directement ou indirectement, le Ministre responsable a un budget considérable. C'est ainsi que du Secrétaire d'Etat relèvent l'enregistrement des lettres-patentes des Compagnies, l'administration de la loi des Compagnies, les Commissions des Biens de Guerre, le Protocole, etc. De plus le Secrétaire d'Etat est en Chambre le porte-parole de la Commission du Service Civil, du Directeur national des Elections et de l'Imprimerie Nationale.

L'honorable M. Courtemanche a pris à coeur sa tâche de Secrétaire d'Etat. Il s'est vite rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une sinécure. "L'homme public d'Ottawa ne s'appartient plus, dit-il. Comme député et ministre, il doit siéger de 7 à 8 mois par année, répondre aux questions des députés, s'occuper de l'administration du département qu'il dirige, participer aux séances du cabinet, recevoir ses électeurs et de nombreuses délégations de par tout le pays. C'est dire qu'il ne connaît pas les bienfaits de la semaine de 40 heures.

Au physique, l'honorable M. Courtemanche est un homme de taille moyenne, plutôt blond et aux yeux bleus. Chose curieuse, il ressemble étrangement à l'honorable Roch Pinaud, son prédécesseur au poste de Secrétaire d'Etat, au point que certains les confondent tous deux.

C'est un caractère résolument optimiste. Partant, il est audacieux, travailleur acharné et minutieux. Tout cela explique ses succès incontestables et son ascension rapide dans le ciel politique. Il est vif et s'enflamme rapidement, mais n'est aucunement rancunier. Il a la réputation de se faire vite des amis et de les conserver. En

tout cas, il y a quelques semaines à peine ses amis se cotisaient pour lui offrir une automobile! Sa nomination comme ministre n'a aucunement affecté son caractère. Il est resté simple et souriant, d'un abord très facile.

C'est un excellent orateur au verbe facile et chaud, qui improvise avec une rare aisance. Ses contradicteurs ont parfois éprouvé la vivacité de ses répliques.

L'honorable M. Courtemanche pratique peu de sports. Cependant, il aime beaucoup le hockey et ne manque pas souvent les joutes du Canadien. La chasse l'a toujours intéressé. Ne s'est-il pas fait une renommée comme chasseur d'ours! Depuis quelques années, il a pris des leçons de conduite d'avion et accumulé suffisamment d'heures de vol. Aussi songe-t-il à se présenter à la première occasion à l'examen pour le brevet de pilote. Avec semblables sports de plein air, il n'est pas étonnant que l'honorable M. Courtemanche jouisse d'une bonne santé. Il l'attribue par ailleurs pour une bonne part au fait qu'ils s'abstient complètement du tabac et de l'alcool.

Le nouveau ministre est un nationaliste avoué, disciple de Bourassa dont il est d'ailleurs le successeur comme député de Labelle. Comme l'homme politique dont il s'est fait un modèle, il n'est pas homme à déguiser ses convictions. Aussi, au cours des quatre années qu'il a passées dans l'opposition, M. Courtemanche s'est souvent fait remarquer par ses interventions et certaines prises de position, ne craignant pas, au besoin, de différer d'opinion avec son propre parti. C'est ainsi qu'en 1951, il fut l'un des trois députés qui s'opposèrent à l'envoi de troupes canadiennes en Corée. D'autre part, il favorisa l'emploi du mot "Canada" au lieu du mot "Dominion".

Avec son parti, il réclama à plusieurs reprises la création d'un organisme indépendant pour diriger à la fois Radio-Canada et les postes privés.

L'honorable M. Courtemanche a épousé le 15 mai 1945, à Mont-Laurier, Gisèle, fille de l'honorable J.-H.-Albani Paquette, ministre provincial de la Santé. Trois enfants sont nés de ce mariage: Serge (décédé en 1955), Marcelle (10 ans) et Gilles (7 ans). Ils habitent au no 344 de la rue de la Madone, à Mont-Laurier.

L'honorable M. Courtemanche a occupé de nombreux postes dans diverses sociétés et organisations. C'est ainsi qu'il est directeur et trésorier de l'hôpital Jean-Talon de Montréal, depuis 1954; directeur de la Société du Bon Parler Français de Montréal depuis 1951; président de l'Association des Anciens du Collège Saint-Laurent de Montréal (1958); vice-président honoraire de l'Association du Barreau rural de la province de Québec; membre du Club Richelieu de Mont-Laurier; membre des Chevaliers de Colomb, du Club Universitaire d'Ottawa et du Club Canadien de Montréal.

Paul Bouchart D'Orval

Souscrivez
au
FONDS D'AIDE
à
l'Université

SOUFFRONS-NOUS DE "NÉGOMANIE"

Inutile de dire que je fais un néologisme, mais il me paraît l'une structure conforme aux lois de la formation des mots. L'étymologie en est claire et ma question est la suivante: sommes-nous atteints de la maladie puérile du négativisme? Sommes-nous des maniaques du non, du négatif? Prenons-nous un plaisir de sadiques ou de masochistes à être TOUJOURS "contre", jamais "POUR" quelque chose?

Comme individus, comme groupes, comme société, comme journalistes, comme autorité même, nous excellons a priori, a posteriori et a fortiori, dans cet art déprimant de la démolition systématique.

Evidemment, le thème de cet article semble me faire verser dans l'excès cher à ma race; le ton critique que je prends n'a rien de positif au DEBUT, mais je compte me racheter tantôt, après des constatations impérieuses et fondamentales, par des suggestions constructi-

ves sans malveillance, mais visant au contraire, en toute modestie, à améliorer certaines de nos attitudes canadiennes-françaises.

Soyons concrets: au cours de sa dernière campagne de recrutement, l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal a lancé un pressant appel aux membres qu'elle pourrait et DEVRAIT compter dans ses rangs. Elle a eu recours à TOUS LES MOYENS DE CONTACT: entrevues, appels téléphoniques, lettres personnelles, publication d'un factum, émissions radiodiffusées et télévisées, (que les autorités compétentes ont gracieusement permises), etc.

Or, malgré le rôle important que jouent les "Diplômés", malgré l'appui qu'ils offrent, en tant qu'association, à leurs anciens comme à leurs "futurs", malgré la nécessité évidente d'un organisme FORT, pour transiger avec les autorités universitaires ou gouverne-

mentales, malgré les réalisations impressionnantes de l'Association (Comité du Centre Social, Comité des Sports, octroiement de bourses et de prêts, revue, dîner des finissants, réception annuelle, etc) la réponse a été décevante et parfois même cavalière: "J'en ferai partie, quand vous serez plus forts, plus puissants"... (La belle affaire: le cercle est vicieux, la charrue est devant les boeufs)... "J'en veux à l'Université. Jamais je ne l'aiderai..." (Confusion voulue, de mauvaise foi: si l'on a des griefs envers l'Université, l'Association est peut-être l'intermédiaire pour les dissiper, puisque nous ne sommes PAS l'Université, mais ses "anciens", groupés! Nous sommes adultes, nous ne prenons d'ordres de personne. Nous avons voix au chapitre! Aidez-nous à vous aider! D'ailleurs, les ennuis que vous avez pu avoir à l'Université — qui n'est pas infallible — sans doute voulez-

Notre "méthode deux comptes" vous aidera à épargner

1. Vous n'utilisez votre Compte d'Épargne que pour économiser.
2. Pour payer vos comptes, vous utilisez un Compte de Chèques distinct.

Faites-en l'essai à n'importe laquelle de nos succursales

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

vous les épargner à votre fils ou à votre fille qui fréquentera la même institution? Mettez donc l'épaule à la roue, AVEC les Diplômés! En toute objectivité, ils cherchent à aplanir les difficultés de ce genre. Enfin, même si on a eu à se plaindre de son père ou de sa mère, ce n'est pas une raison pour renier sa parenté, pour renoncer à son nom de famille, pour refuser de tendre une main secourable aux cadets. Même une Alma MATER est susceptible de commettre des erreurs. Il faut les lui pardonner et surtout tâcher de prévenir qu'elle ne les commette à nouveau, avec une génération

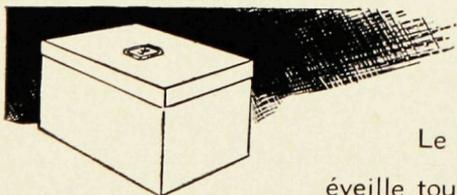
nouvelle. C'est donc en étant des nôtres que vous pourrez vous réconcilier avec le passé *en assurant l'avenir!*

Notre appel est désintéressé, il est sincère. Des gens aussi occupés que vous donnent de leur temps et de leurs sous pour une cause intelligente, saine et pratique. Ne pourriez-vous pas y aller de votre écot et de votre encouragement moral? Préférez-vous rester dans l'apathie et dans la négomanie? Etre de ceux qui déversent de la bile et se délectent avec une jouissance immorale dans la critique bilieuse et venimeuse, **forcément stérile**, qu'interdit le grand Commandement?

Ne poserez-vous pas plutôt un geste normal et fructueux? N'accepterez-vous pas d'être membre actif et RECRUTEUR des Diplômés? N'aurez-vous pas l'obligeance de nous adresser vos suggestions, de participer à nos assemblées, de suivre et de favoriser notre activité?

Le potentiel est de près de 13,000 membres... mais l'état-major manque de militants, communiquez avec notre secrétariat: 2222 Maplewood, Montréal.

Simon l'Anglais
Président du Comité
de Publicité



Le cadeau reçu dans la boîte bleue de Birks
éveille toujours plus d'intérêt que tout autre.

Depuis des générations cette fameuse boîte a toujours
été donnée avec orgueil . . . reçue avec plaisir.

BIRKS
JEWELLERS

DIAMANTS BIRKS — MONTRES CHALLENGERS — STERLING BIRKS
PORCELAINE ANGLAISE — CUIR ANGLAIS — ARGENTERIE REGENT

905

DIPLÔMÉS

Sous la présidence de Mgr Irénée Lussier, P.D., recteur, dans son vaste auditorium, notre Université a décerné, le 30 juin dernier, le plus grand nombre de diplômes de toute son existence. En tout on proclama les noms de 905 diplômés dont 142 femmes. Les grades octroyés se répartissaient comme suit: 185 doctorats, 11 Ph.D., 84 maîtrises, 184 licences et 441 baccalauréats autres que le B.A.

L'Université a remis en outre des doctorats d'honneur à quatre canadiens qui ont illustré la politique, les affaires, la culture française ou la littérature.

Les doctorats honorifiques furent remis à l'hon. John S. Bourque, ministre des Finances de la province de Québec; à M. Norris R. Crump, président du chemin de fer du Pacifique Canadien; à M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement du français en Ontario; et à Mgr Félix-Antoine Savard, écrivain, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval.

Les éloges de Mgr le Recteur à l'égard des récipiendaires comportaient, pour les étudiants actuels et les finissants, un enseignement illustré par quatre carrières brillantes. Voici le texte des allocutions prononcées par Mgr Lussier:

L'HONORABLE JOHN S. BOURQUE:

Le culte que l'Estrie rend à ses fils illustres est bien rendu en retour à l'Estrie par ces mêmes fils. Qu'est-ce qui l'emporte en intensité, la légitime fierté de la région qui ne manque jamais de faire savoir "il est de chez nous" ou la fierté modèle que prennent les Estriens à rendre service à leurs concitoyens? Peu importe parce que cette émulation s'accompagne de grandeur d'âme et que la Province tout entière y trouve son profit:

Les gens de Sherbrooke vous diront comme en affirmant un droit de propriété: l'honorable John S. Bourque est né chez nous. C'était le 9 septembre 1894. Son père était canadien-français, sa mère d'origine irlandaise. Il a dû se faire interpeler plus souvent par sa mère que par son père puisque c'est John, le nom qui lui est resté, Johnny pour les intimes.

Son éducation est toute sherbrookoise: chez les Frères du Sacré-Coeur d'abord, puis au séminaire St-Charles Borromée ensuite. Il gardera à son Alma Mater un attachement remarquable en témoignage de reconnaissance à ses maîtres pour ce qu'ils lui ont donné. La famille borroméenne est vraiment pour lui une deuxième famille. Il l'a

prouvé. Parmi les gestes de gratitude qui l'honorent il faut signaler en particulier la part active qu'il a prise pour conduire son collègue au rang d'Université. Il convenait hautement que la région, l'une des plus florissantes et des plus prometteuses de notre Province, puisse offrir à ses enfants le moyen de parvenir au faite de la nation.

Nous l'avons dit, les gens de Sherbrooke aiment leur petite patrie, mais n'ont pas les petitesesses de l'esprit de clocher: servant chez eux, ils s'entraînent à accepter le service à l'échelle provinciale et à l'échelle nationale.

Le jeune John Bourque n'a que 20 ans quand éclate la tourmente de 1914-18. On le trouve dès la première heure dans le 22^e régiment, enrôlé comme simple soldat. Ses rares qualités, surtout le courage et la discipline, ne tardèrent pas à le faire distinguer par ses chefs; de grade en grade il est promu jusqu'à celui de capitaine. En 1917 il participe à la fameuse et sanglante bataille livrée par la première armée britannique, pour reprendre aux Allemands la crête puissamment défendue de Vimy. Il est blessé. La guerre terminée, il rentre au pays. Il est alors promu Lieutenant-colonel et Commandant des Fusiliers de Sherbrooke.

A son retour à la vie civile, M. Bourque met sur pied un important commerce de bois qu'il dirige encore. Il s'intéresse aux affaires de sa ville. On le voit président de la Chambre de Commerce, conseiller municipal et membre de la Commission scolaire. En 1935, jeune encore, il jouit déjà d'une longue et précieuse expérience des hommes et des affaires publiques. Il prend l'heureuse décision de se consacrer à la politique provinciale. Réélu en 1936, il devient Ministre des Travaux Publics dans le premier cabinet de l'honorable M. Duplessis. Il sera toujours réélu par la suite.

De 1944 à 1958, il dirige deux des principaux départements de l'administration provinciale: celui des Terres et Forêts et celui des Ressources Hydrauliques. Tout récemment, en janvier 1958, la succession de l'honorable Onésime Gagnon, Ministre des Finances devenu Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, lui échoit. Ce que l'on peut être de secours quand tous les verbes auxiliaires nous conviennent: **avoir** le trésor et **être** un trésor de bienveillance.

En ces vingt-trois années de vie politique, il s'est acquis l'enviable réputation d'homme juste et intègre, d'un dévouement inlassable et d'une sollicitude toute paternelle, spécialement pour les déshérités de la fortune et pour le grand nombre de jeunes gens pauvres auxquels il a fourni les moyens, souvent à leur insu, de poursuivre leurs études.

Le 19 juin 1947, l'Université Bishop de Lennoxville lui décernait un doctorat honoris causa en droit civil.

Le 2 février 1951, lors de l'inauguration de l'Edifice de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier, l'Université Laval lui remettait également un doctorat d'honneur en sciences forestières.

Un troisième doctorat honorifique lui a été octroyé le 12 juin 1955, cette fois par l'Université de Sherbrooke.

L'Université de Montréal se devait d'honorer à son tour un homme qui s'est acquis de si nombreux titres à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. C'est pourquoi elle est heureuse aujourd'hui de décerner à l'honorable John S. Bourque le titre de docteur de l'Université de Montréal, honoris causa.

M. N. R. CRUMP

Quel homme n'a pas senti, dans son jeune âge, l'immense fascination d'une locomotive ou d'un convoi de chemin de fer? Je dis "dans son jeune âge"; je devrais dire "et même après".

M. Norris Roy Crump est fils d'un surintendant de division de chemin de fer. Il est né en Colombie Britannique, remarquable province qui fête actuellement son centenaire. Ayant grandi près de ces chemins métalliques, remplis de passionnants appels vers les espaces lointains, il nous semble naturel qu'il ait succombé à la fascination de la majesté d'un train. Pas de surprise donc à le voir, dès sa sortie de l'école, à 16 ans, s'engager comme apprenti mécanicien au service de la compagnie du Pacifique Canadien. Premier échelon d'une ascension glorieuse qui devait le conduire, à l'âge de 50 ans, à la présidence de la compagnie. A celui qui connaît l'énergie et la détermination qui servent l'intelligence de M. Crump, cette réussite

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Saubegarde

Siège Social: Montréal

\$206,000,000 D'ASSURANCES EN VIGUEUR.



Dans le salon de l'Université de Montréal, entourant Mgr le recteur, les quatre personnalités qui ont reçu un doctorat honoris causa. De gauche à droite: Mgr FELIX-ANTOINE SAVARD, écrivain, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval; M. NORRIS R. CRUMP, président du Pacifique Canadien; Mgr IRENEE LUSSIER; l'honorable JOHN S. BOURQUE, ministre des Finances de la province; M. ROBERT GAUTHIER, directeur de l'enseignement du français en Ontario.

tout en conservant son caractère de merveilleux, apparaît quand même comme un résultat normal. Quel légitime orgueil que de pouvoir prendre place dans cette honorable liste de présidents où l'on trouve des noms prestigieux. L'entreprise du Pacifique Canadien exploite l'un des plus importants réseaux routiers du monde entier. Et la compagnie peut s'enorgueillir d'être, dans le monde entier, si l'on excepte les Etats-Unis, la seule entreprise du genre qui soit entreprise privée. Dans le monde entier! L'on peut à peine soupçonner la complexité des opérations ferroviaires: établissement des horaires et des taux de transport des passagers et des marchandises; l'approvisionnement du réseau, l'entretien de l'outillage et de l'équipement, la location géographique de tous les wagons à un momnet donné, la comptabilisation régulière des opérations, etc. etc. Et l'on sait que l'entreprise présidée par M. Crump exploite en outre, des mines, des hôtels, des paquebots, des avions, etc.

Pour se maintenir au premier rang et ne pas se laisser dépasser par leurs concurrents, les administrateurs de nos grandes corporations doivent faire preuve de compétence et de vision. M. Crump

a de louables ambitions, mais il les appuie sur la volonté de servir parfaitement. Il a bien senti la nécessité d'élargir ses connaissances et d'acquérir une formation universitaire. C'est pourquoi, après quelques années de travail, il s'inscrit à des cours du soir et passa ses examens d'immatriculation; puis, sollicitant un congé d'études, il partit pour l'Université de Purdue, aux Etats-Unis, où il obtint son baccalauréat ès sciences en 1929 et plus tard, en 1936, son grade d'ingénieur. C'est à Purdue également qu'il a connu Stella Elvin, devenue madame Crump. Tous deux ont obtenu leur diplôme en sciences en 1929. Fait à noter, la thèse de M. Crump portait sur les locomotives de type Diesel, plutôt inconnues dans le service alors, mais qu'il devait lui-même par la suite introduire en grand nombre, dans les opérations de sa compagnie.

M. Crump n'est pas étranger non plus à l'installation d'un cerveau électronique pour simplifier les complexes rouages de l'administration.

Depuis ses années d'université, le président du Pacifique Canadien a conservé un vif intérêt à tous les aspects de l'éducation et il a généreusement et abondamment donné de son temps et de

ses conseils à la chose universitaire. Il est pour tous les diplômés d'universités l'exemple de la reconnaissance envers leur Alma Mater, l'institution qui les a outillés pour la vie et leur a fourni les clefs de la réussite. Il est membre du comité consultatif de l'école d'administration des affaires de l'Université Western Ontario, membre du conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's de Lennoxville, président pour la province de Québec du comité de sélection des candidats aux bourses Rhodes, travail sur lequel j'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir quelque peu avec lui; je me suis rendu compte alors de ses vues très hautes et très justes sur les problèmes d'éducation. Peut-on enfin passer sous silence les magnifiques résultats qu'il a obtenus à la tête de la grande campagne publique de souscription en faveur de l'Université Queen's?

Permettez-moi de vous citer la réponse qu'avait faite M. Crump à un journaliste qui lui demandait de suggérer des réformes dans l'administration des chemins de fer des Etats-Unis: "I do not feel competent to prescribe for another country, where precedents, laws and practices necessarily differ". Quelle prudence admirable! Quelle belle leçon à retenir pour le maintien des bonnes relations entre les pays! S'abstenir d'intervenir dans les affaires d'autrui.

La tolérance à l'endroit des autres et de leurs opinions est encore un trait caractéristique de M. Crump. Son esprit alerte, ennemi de l'immobilisme, sans cesse ouvert au progrès en est un autre. Ne déclarait-il pas un jour, marquant par là combien la routine ou l'obstination est un obstacle au progrès, ne déclarait-il pas avoir lui-même peu de respect pour ses propres opinions d'hier. Hier, en effet, n'est pas aujourd'hui. Si le respect du passé est nécessaire pour aller de l'avant, l'arrêt dans le passé n'est pas un signe de vie. Travailleur achar-

né, M. Crump a néanmoins su consacrer du temps à ses violons d'ingres: il a dans sa cave son propre atelier de mécanique où il a lui-même remis en bon état plusieurs pièces de sa collection d'armes et de fusils anciens. Quant au ski et au golf, qu'il affectionne, il trouve de moins en moins de temps pour s'y adonner.

Plusieurs entreprises ont voulu bénéficier de son jugement éclairé et l'ont appelé à siéger sur leurs conseils d'administration. Je n'en veux citer que quelques-uns: Consolidated Mining & Smelting, Banque de Montréal, Mutual Life Assurance Co., Royal Exchange, Scottish Trust, etc. Il est membre actif ou honoraire de nombreux clubs et sociétés professionnelles. D'autres universités ont reconnu ses mérites en lui décernant leur doctorat.

A son tour, notre Université veut compter au nombre de ses fils, Norris Roy Crump. Je tiens à noter que d'heureuses circonstances associent actuellement M. Crump à la communauté canadienne-française tout entière. Ses compagnons d'honneur représentent la province dans ses diverses régions et même les groupes français extra-provinciaux; les Cantons de l'Est, la Gaspésie, Québec, le Saguenay et l'Abitibi, l'Ontario francophone. Le Pacifique Canadien a été voulu comme un solide fil d'unité entre toutes les provinces du pays. Que le président actuel de la compagnie veuille bien considérer sa présence au milieu de ses compagnons comme un signe de notre volonté d'amitié entre tous les groupes du pays pour le faire grand et fort.

C'est pourquoi je trouve grande joie à proclamer le modèle d'énergie et de travail, le citoyen imbu d'esprit civique, l'administrateur habile et recherché qu'est M. Crump, docteur honoris causa de l'Université de Montréal.

(Suite à la page 19)



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS
DEPUIS 1817

La première véritable monnaie au Canada fut émise par la B de M, qui imprima ses propres billets et, plus tard, mit en circulation des pièces de monnaie d'appoint en cuivre.



Il y a plus de 725 SUCCURSALES de la B de M au CANADA pour vous servir

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

SOUSCRIPTION 1948

Lors d'une récente réunion, le conseil d'administration des Diplômés, toujours soucieux d'aider au développement de l'Université, a adopté la résolution suivante :

CONSIDERANT la récente déclaration du premier ministre de cette province à l'effet que son gouvernement n'a pas l'intention d'aider la construction d'hôpitaux universitaires dans un avenir prochain ;

CONSIDERANT qu'au cours de la souscription de 1948, les autorités d'universités s'étaient engagées, vis-à-vis les donateurs, de construire un hôpital universitaire dans les trois ailes ouest du bâtiment principal de l'université ;

CONSIDERANT d'une part l'état actuel de la bâtisse où devait être logé l'hôpital universitaire et d'autre part les exigences nouvelles et modernes que requiert une telle construction ;

CONSIDERANT que sans l'apport financier du gouvernement dans une telle entreprise, l'Université est incapable de donner suite à ce projet de construction et d'assumer seule les frais d'opération ;

CONSIDERANT que l'opinion publique en général et plus particulièrement les donateurs estiment qu'il est plus important de dépenser ces sommes dans l'intérêt de l'université le plus rapidement possible que de s'engager dans une longue et coûteuse entreprise dont on ignore les résultats ;

CONSIDERANT que les trois ailes ouest de l'édifice principal pourraient facilement être aménagées en salles de cours ou laboratoires dans l'intérêt de toutes les facultés et écoles de l'Université ;

CONSIDERANT l'augmentation continue des inscriptions aux diverses facultés et écoles de l'Université et les prévisions à l'effet que la population universitaire doublera au cours des cinq prochaines années ;

CONSIDERANT l'impérieuse nécessité pour l'université de pouvoir offrir à ses étudiants et à

ses professeurs les services et les avantages d'un gymnase et d'autres facilités sportives;

CONSIDERANT les nombreux autres besoins de l'université, de son programme d'amélioration, d'expansion et d'aménagement du campus en général;

CONSIDERANT QUE les titres de l'Université sont clairs et par conséquent son immense potentiel d'emprunt;

CONSIDERANT QUE l'utilisation des sommes non dépensées de la souscription de 1948 à d'autres fins que celle de la construction d'un hôpital universitaire, ne signifie pas que l'Université abandonne son projet mais signifierait seulement que vu les difficultés insurmontables présentes, elle entend répondre au désir des souscripteurs par l'utilisation immédiate des sommes qui lui furent généreusement souscrites;

IL EST RESOLU que le Conseil des Diplômés de l'Université de Montréal suggère aux autorités de ladite institution de:

CONVOQUER, par lettre adressée à chacun des souscripteurs et par avis public dans les journaux, à ceux-ci, à une assemblée spéciale à être tenue dans un délai raisonnable;

QUE les autorités de ladite Université par l'intermédiaire de son recteur ou de tout autre personne dûment autorisée, expose aux personnes présentes:

- a) L'utilisation qu'a fait l'Université des sommes souscrites depuis 1948;
- b) Ce pourquoi toutes les sommes souscrites n'ont pas encore été dépensées;
- c) Les motifs pour lesquels l'hôpital universitaire est dorénavant irréalisable;
- d) Quel emploi pourrait faire l'Université des sommes non encore dépensées sans toutefois abandonner le projet de la construction d'un hôpital universitaire.
- e) Quand et comment pourrait-être réalisés ces projets et si c'est là l'assentiment de l'assemblée;

AFIN QUE ladite assemblée, au nom des souscripteurs, autorise alors l'Université et les autres personnes qui voient à l'administration des sommes ainsi recueillies, à utiliser les fonds non encore dépensés à des fins spécifiques qui devront être mentionnées et:

RELEVER l'Université de son obligation de construire un hôpital universitaire à même lesdits fonds.



*Les biscuits David
sont toujours frais,
croustillants et savoureux!*

DAVID & FRÈRE LIMITÉE, 5200 HOCHELAGA, MONTRÉAL

CENTRE SPORTIF

Le Comité des Sports, présidé par M. Marcel Pinsonneault, l'un de nos trois représentants sur ce comité, a récemment soumis aux Gouverneurs le plan d'ensemble suivant pour l'aménagement de la partie du campus réservée aux fins sportives.

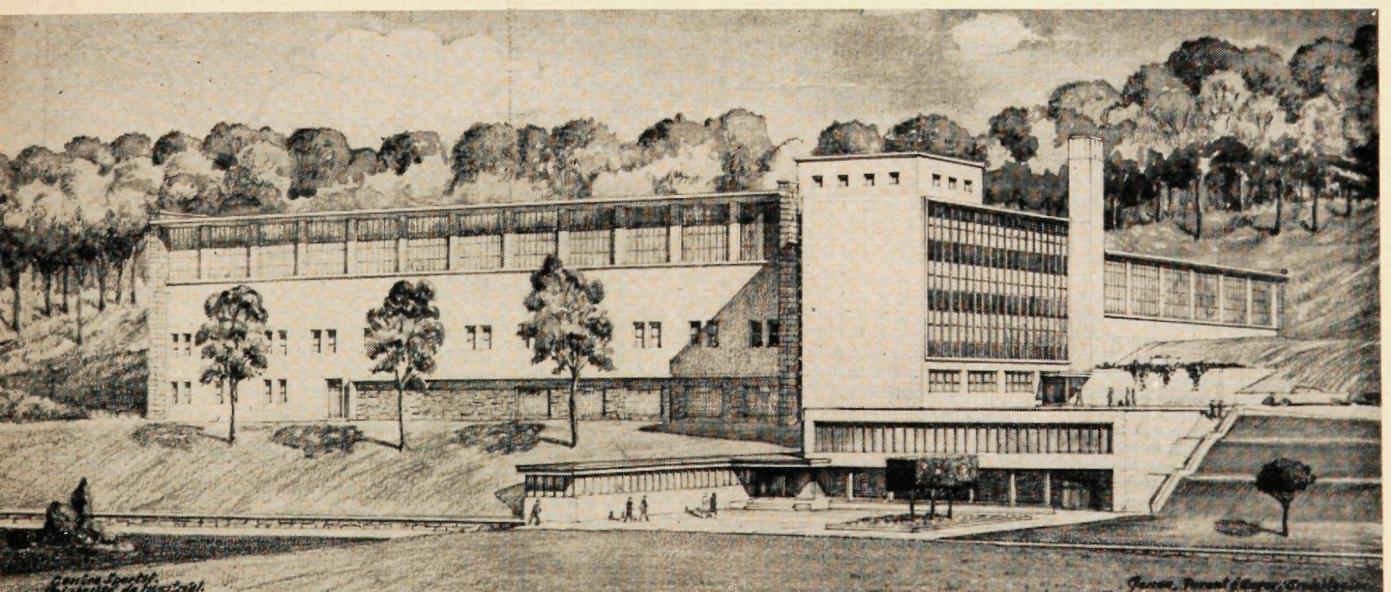
Pour faire suite à sa recommandation du 29 novembre 1957 relativement à la fermeture du boulevard Mont-Royal du côté 'est' du terrain de l'Université de Montréal et de l'ouverture d'un nouveau chemin d'accès au bâtiment central de l'Université, votre Comité des Sports a l'honneur de vous soumettre un plan d'ensemble détaillé de l'aménagement de la partie 'est' du campus réservée aux fins sportives.

Le plan que nous vous soumettons prévoit la construction d'un gymnase et d'une patinoire couverte, ainsi que l'aménagement d'un terrain de football, d'un terrain pour jeux de piste et pelouse,

et l'amélioration de nos pentes et sauts de ski.

Votre Comité n'hésite pas à affirmer que de la réalisation de ces projets dépend dans une large mesure l'esprit universitaire que l'on peut inculquer aux étudiants de l'Université de Montréal.

Les frais de location des patinoires, des gymnases, de la piscine etc. et le coût de transport de certaines équipes et de leur équipement aux lieux des joutes et des pratiques sont très onéreux: nous avons dû prévoir \$10,000 à ces fins pour 1958-1959. Ce qui est très regrettable, c'est la dispersion de nos étudiants et étudiantes aux quatre coins de la ville, dispersion qui constitue une en-



Projet de Gymnase

ÉPARGNE ou ASSURANCE?

Mieux que ça:

Securitas

SECURITAS est une formule d'épargne et en même temps une police d'assurance sur la vie du déposant.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Tél. UN. 1-4335

LAVAGE DE VITRES

EXCELSIOR Ltée

WINDOW CLEANING LTD

429, rue ST-VINCENT

MONTRÉAL

McLENNAN LUMBER

Limited

Bois de construction

Menuiserie générale

51 ouest, rue Dorchester

UN. 6-2021

2651 Ste-Cunégonde

WE. 2-4136

MONTRÉAL

trave à l'esprit de solidarité que votre Comité cherche à développer chez les étudiants par la pratique des sports.

De plus, dans les conditions actuelles, les sports ne sont pratiqués que par un groupe restreint d'étudiants: ceux qui sont assez doués pour faire partie de nos équipes interuniversitaires et ceux qui sont assez enthousiastes pour se déplacer afin de s'adonner à leur sport favori.

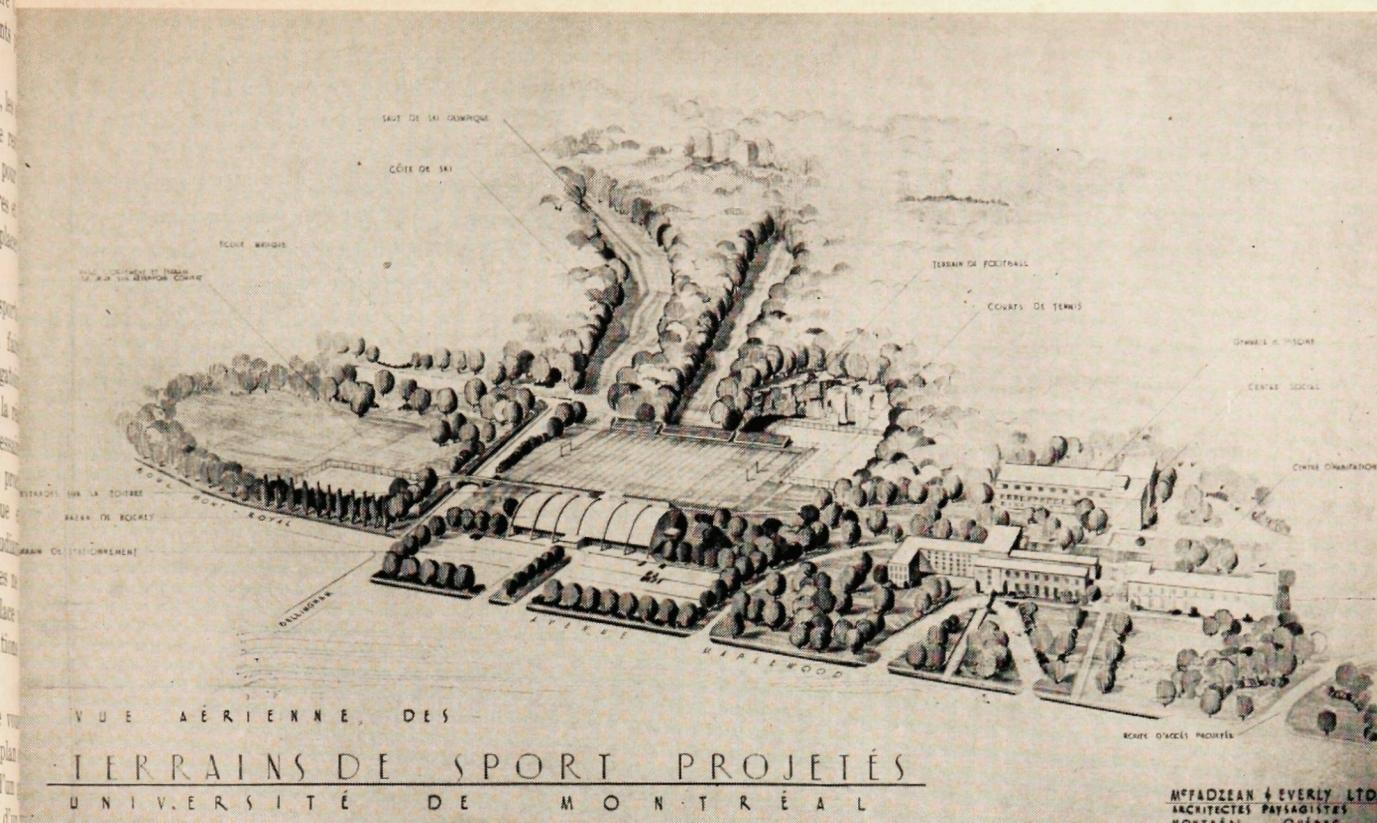
Si l'on veut mettre la pratique des sports à la portée de l'ensemble des étudiants ou faire de l'éducation physique une matière obligatoire au programme des études universitaires, la réalisation d'un projet tel que le nôtre est nécessaire.

L'arrivée dans le campus, l'automne prochain, des mille élèves de l'Ecole Polytechnique et la venue éventuelle de cinq à six cents étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ne fera qu'aggraver cet état de choses, qui place votre Comité et son directeur dans des situations à la fois difficiles et embarrassantes.

Votre Comité croit de son devoir de vous recommander l'exécution immédiate de ce plan d'ensemble, qui comprend la construction d'un gymnase et d'une patinoire, l'aménagement d'un terrain de football et l'amélioration des pistes de ski. GYMNASSE — Inutile d'insister sur la nécessité d'un gymnase pour une institution comme la nôtre. Toutes les universités canadiennes en possèdent; il est aussi impérieux à l'Université de Montréal que dans les autres universités d'avoir dans le campus un gymnase qui nous fasse honneur et fournisse à nos étudiants les avantages auxquels ils ont droit.

Il ne faut pas oublier ici que la majorité de nos étudiants viennent de collèges dans lesquels il y a un gymnase: Jean-de-Brébeuf, Externat classique St-Viateur, Saint-Laurent, Montréal, Loyola, Notre-Dame, Joliette, St-Hyacinthe, Mt-St-Louis, Marianopolis, Basile-Moreau etc. etc. Quand ils arrivent à l'Université, nos étudiants s'attendent à trouver sinon plus du moins autant d'avantages que dans leur collège pour la pratique des sports, en particulier les sports de gymnase. Nous savons qu'ils sont déçus et nous avons la ferme conviction que l'esprit universitaire ne peut pas se développer normalement sans un centre d'activités sportives que peut être un gymnase.

Dans cet édifice que votre Comité vous propose de construire, nous avons prévu des bureaux et des salles à l'usage des trois services du Ministère de la Défense. Ce Ministère paierait un loyer pour l'entraînement: a) des cadets du C. E. O. C. de l'U. de M., contingent le plus nombreux des universités canadiennes, b) des cadets de la marine, c) des cadets de l'aviation. Ce loyer couvrirait une bonne partie des frais d'activité du gymnase. Ajouté aux revenus de la patinoire et des terrains de football, il pourrait même arriver à combler



Vue aérienne des terrains de sport projetés

le déficit d'opération de ce gymnase.

Les perspectives du gymnase que nous vous présentons avec ce mémoire résultent d'esquisses préliminaires qui ont été étudiées avec soin par votre Comité.

Nos architectes nous informent qu'une construction de ce genre coûterait environ \$2,700,000 et qu'il faudrait à peu près deux ans pour la compléter. Votre comité n'a pas demandé aux architectes de préparer des plans définitifs, car il serait inutile de faire cette dépense additionnelle de plusieurs milliers de dollars si vous ne jugiez pas à propos de donner suite à ce sujet.

Nous verrons plus loin comment l'on pourrait financer cette première partie de notre projet.

ARENE.— Il est non moins urgent et nécessaire d'avoir une patinoire qu'un gymnase dans le campus de l'Université. La patinoire fait partie du plan d'ensemble que nous vous proposons. Le genre de construction que nous recommandons

permettrait à cet édifice de servir pour de multiples attractions, telles que joutes de hockey, représentations théâtrales, séances de ballet, grands concerts, etc., ce qui nous permet de croire qu'une telle construction pourrait être rentable. Nous avons d'ailleurs été mis au courant de chiffres qui le démontrent :

	Sièges	Dépenses	Revenus
McGill Winter Stadium	1,500	(x) \$19,125.00	(xx) \$13,500.00
Toronto Varsity Arena	4,800	32,000.00	32,000.00
Town of Mt. Royal Arena	1,550	37,800.00	47,000.00

(x) — Dont surcharge d'environ \$3,000 pour l'électricité.
Dépenses réelles: \$16.000.00

(xx) — La patinoire est fermée le dimanche. Si elle était louée le dimanche, comme à Ville Mt-Royal, elle rapporterait \$5,000 de plus par année.

N.B.— Aussi bien à McGill qu'à Toronto, les étudiants jouent gratuitement et utilisent la patinoire de toutes façons sans rien à payer. Ceci signifierait pour notre Comité des Sports une économie de \$6000. par année.

L'épargne sagement orientée aujourd'hui garantit votre sécurité et votre aisance pour demain.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LIMITÉE

Certificats d'épargne

Incorporée en 1903

Versé aux membres: Plus de \$19,000,000.00

Siège Social: 1306 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

De plus, comme l'indique le plan, le toit de la patinoire servirait de point d'appui pour les estrades du terrain de football prévu pour le coin sud-est du campus. Ces estrades serviraient également lors des compétitions de sauts de ski, d'où une augmentation considérable des revenus. Il est facile de conclure que la décision que prendra votre Conseil quant à l'exécution de cette partie de notre projet est d'une importance capitale, et très urgente. Car, nous le répétons, nous sommes d'avis que la patinoire et le terrain de football seraient rentables. L'université McGill réalise des profits nets d'environ \$100,000 par année avec son stade. Sans doute ne pouvons-nous en espérer autant, mais nous pourrions sûrement louer notre terrain de football pendant l'été, soit pour le soccer, soit pour le football proprement dit. Les revenus de la patinoire et du terrain de football pourraient éventuellement servir à équilibrer le budget du gymnase.

Les experts que nous avons consultés en la matière nous disent que la construction de cette patinoire ne coûterait pas plus de \$750,000 et que l'aménagement des estrades et du terrain de football avoisinant la patinoire ajouterait environ \$250,000 à cette estimation, ce qui porterait le coût total de cette seconde partie de notre projet à près d'un million de dollars.

FINANCEMENT. — Mais comment financer ce projet d'ensemble de *gymnase*, de *patinoire* et de *stade de football* se chiffrant à près de quatre millions? Il semble que le moyen le plus simple, dans les circonstances actuelles, serait de recourir à un emprunt garanti par un octroi annuel d'un corps public.

En conclusion, votre Comité des Sports vous soumet respectueusement qu'il n'y a pas d'autre solution au problème que soulèvent les conditions actuelles. Nous sommes d'avis que les constructions que nous demandons permettraient à un nombre beaucoup plus grand d'étudiants de pratiquer leur sport favori dans un décor réellement universitaire qui contribuerait sans aucun doute à développer cet esprit dont nous parlions au début de ce mémoire.

Un gymnase, une patinoire et un terrain de football dans le campus universitaire permettraient à votre Comité des Sports de faire beaucoup plus avec les sommes affectées actuellement aux activités sportives.

Si ce projet n'est pas réalisé, et à brève échéance, nous croyons qu'il est inutile de penser à développer davantage l'organisation des sports à l'Université de Montréal, bien que l'importance de cet aspect de la vie universitaire ne puisse "être mise en doute pour l'avancement réel des études" (Cf. procès-verbal de la 75e réunion du Conseil des Gouverneurs, 5 mars 1956).

Agréez, nous vous prions, Messieurs les Gouverneurs, l'assurance de notre respectueuse considération.

Pour le COMITE DES SPORTS,
Marcel Pinsonnault,
Président.

ANNEXE

<u>GYMNASE</u>	<u>PATINOIRE</u>	<u>STADE DE FOOTBALL</u>
Recettes et déboursés annuels		
GYMNASE		
Recettes.....		\$20,000.00
Déboursés.....		48,000.00
	Déficit anticipé	\$28,000.00 ⁽¹⁾
PATINOIRE		
Recettes.....		\$32,000.00
Déboursés.....		26,000.00
	Surplus anticipé...	6,000.00 ⁽¹⁾
STADE		
Recettes		
Football:.....	\$8,000	
Saut de ski:.....	3,000	11,000.00
Déboursés.....		5,000.00
	Surplus anticipé	6,000.00 ⁽²⁾
CONTRIBUTIONS PAR L'UNIVERSITE		16,000.00

(1) A noter nos dépenses prévues pour 1957-1958 pour locations et frais connexes de gymnase:..... \$4,000.00 de patinoire:..... 6,000.00

(2) Les recettes et déboursés du stade peuvent varier considérablement en fonction du loyer du terrain et de l'organisation des spectacles.

Les fenêtres du nouveau Centre d'Habitation de l'Université de Montréal sont fournies par

LA COMPAGNIE NATIONALE DE FENETRES LTEE

10729 rue St-Denis

Montréal

DU. 7-3713-4

L'Institut

d'Administration hospitalière

par le Dr. Gérald La Salle

L'Institut supérieur d'administration hospitalière est la première école du genre de langue française au monde. L'Université de Montréal reconnaît ainsi le rôle prédominant de l'hôpital contemporain dans la société et l'importance du rôle de l'administrateur dans la santé publique.

Historique

Dès sa fondation en 1945, l'École d'hygiène inscrit l'administration hospitalière à son programme d'études. En 1947, elle formule un projet d'école universitaire d'administration hospitalière dont la réalisation, pour diverses raisons, s'avère difficile à cette époque.

En 1955, sous la pression des administrateurs d'hôpitaux, des associations hospitalières et médicales, et pour donner suite au rapport de l'enquête sur les Services de Santé du Québec, Monseigneur le Recteur constitue un comité chargé d'étudier cette question. Le Comité suggère la fondation de l'Institut supérieur d'administration hospitalière que la Commission des études recommande au Conseil des Gouverneurs. Celui-ci en approuve l'ouverture dès 1956, dans les cadres de l'École d'hygiène.

Satisfaite des exigences pédagogiques de l'École d'hygiène la fondation W. K. Kellogg octroie à l'Institut, en octobre 1956, une somme importante pour en assurer le fonctionnement pendant les cinq premières années.

Objets

L'Institut, centre d'enseignement et de recherche, se propose les fins suivantes:

1. La formation d'administrateurs capables de diriger et de coordonner les activités de l'hôpital moderne.

2. L'organisation d'un cours de perfectionnement pour ceux qui ne peuvent laisser leur emploi.

3. Le développement d'un service d'extension pour les administrateurs et les chefs de services tels qu'archives médicales, comptabilité, diététique, nursing, etc.

4. La poursuite d'un programme de recherche dans le domaine de l'organisation et de l'économie médico-hospitalière, aux fins de hausser les standards des soins médicaux et hospitaliers, d'en diminuer le

côt, d'étudier les relations entre le conseil médical des hôpitaux et l'administration, etc.

Admission

Le candidat à l'étude de l'administration hospitalière doit être porteur d'un diplôme de bachelier; c'est la condition académique minimum.

En plus des conditions générales d'admission à l'Univer-

sité, l'Institut demande à ses élèves de se prêter à quelques entrevues psychologiques. Le psychologue chargé de ces entrevues collabore aux travaux entrepris par l'Université Columbia pour déterminer les aptitudes requises aux études en administration hospitalière.

L'Institut supérieur d'administration hospitalière offre ainsi à l'étudiant toutes les ga-

ranties possibles que son acceptation ne se fait pas à la légère ou pour faire nombre, et assure par ce fait le milieu hospitalier et le public que ses étudiants sont choisis selon leurs aptitudes réelles à participer à l'avancement de la cause des hôpitaux.

Durée des études

Le cours a une durée de deux années: une année académique de 9 mois et une année de résidence de 12 mois dans un hôpital dûment reconnu par l'Institut.

Grade conféré

L'étudiant qui a satisfait aux exigences de l'Institut peut postuler le grade de de maîtrise en administration hospitalière.

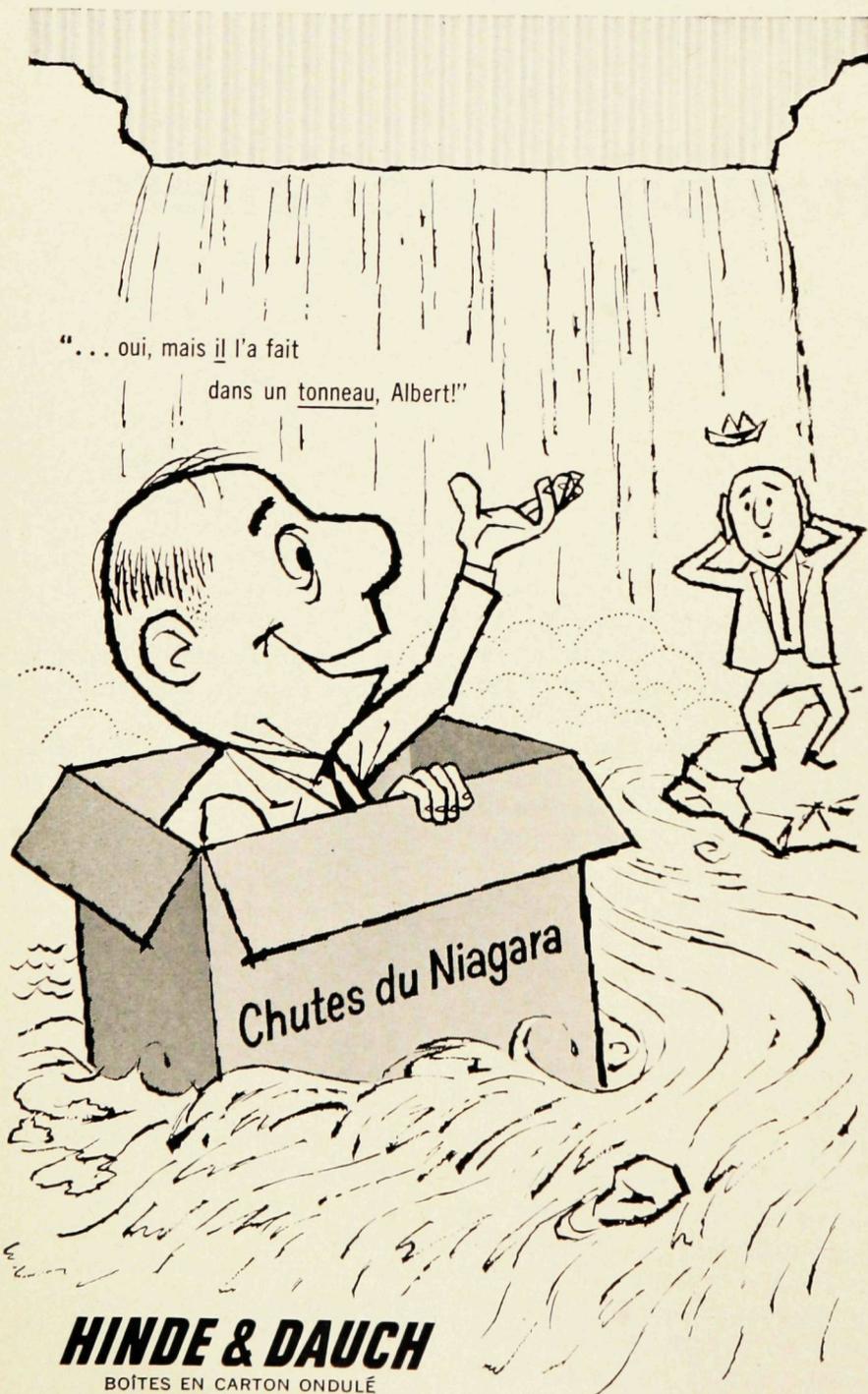
Programme d'enseignement

Le programme d'enseignement comprend:

1. Santé publique
2. Théorie et éléments de l'administration
3. Administration et organisation de l'hôpital
4. Relations humaines
5. Direction du personnel
6. L'hôpital et la communauté
7. Aspects juridiques
8. Bien-être social et économie médico-hospitalière
9. Economie politique et comptabilité
10. L'hôpital et la médecine. (Ce cours est donné à ceux qui n'ont aucune connaissance de l'hôpital et de la pratique médicale).

Personnel de l'Institut

LaSalle (Gérald), M. D., D.H.A. (Toronto). Directeur de l'Institut et professeur titulaire d'administration hospitalière.
 Jeanne-Mance (Mère), r.h.s.j., I.L., M.T., B.A., M.A., D.A.H. (Toronto), F.A.C.H.A. Secrétaire de l'Institut et assistant-professeur d'administration hospitalière.
 Dorais, (Léo), B.A., L.Ph. (ps.) Chargé de l'enseignement des relations humaines.



HINDE & DAUCH

BOÎTES EN CARTON ONDULÉ

Hinde and Dauch Paper Co. of Canada, Ltd. • Montreal, Quebec

M. ROBERT GAUTHIER

C'est un fils du Bas du fleuve que nous honorons aujourd'hui en la personne de M. Robert Gauthier.

Né en Gaspésie, sa vie illustre avec l'attachement à ses origines, l'esprit de service à ses compatriotes. Une belle qualité de notre groupe ethnique (nous en avons quelques-unes) est ici en évidence: M. Gauthier est en Ontario un missionnaire de la vie française.

La haute falaise comme la mer immense ont imprégné sa toute jeune enfance; il en est marqué en son caractère: force calme dans l'action, esprit d'initiative, attrait de l'inconnu, goût du risque prudent sont des traits explicatifs de ses succès.

Les événements conduisent sa famille à Ottawa, alors qu'il n'a que neuf ans. M. Gauthier doit beaucoup à sa famille.

Son père, le docteur Louis-Philippe Gauthier, termina sa carrière comme greffier du Sénat après avoir déployé son activité dans bien d'autres domaines: il fut médecin en Gaspésie avant les routes, le chemin de fer et l'automobile, il fut député à Ottawa, puis officier pendant la première guerre mondiale; à la tête d'une belle et nombreuse famille, le père de notre candidat avait su se choisir une admirable compagne, maîtresse d'école et maîtresse-femme dont la vie peut se résumer dans ces deux mots: dévouement et abnégation. Leur famille est devenue l'une des plus représentatives de l'Ontario français; il est juste de le rappeler et d'en être légitimement fier.

Le jeune Robert a grandi dans ce milieu. Il aime l'étude et décide de faire carrière dans l'enseignement. Un heureux éclectisme lui fait cueillir ce qui s'offrait de meilleur en préparation pédagogique aux universités d'Ottawa, de Toronto, de Laval et même de Montréal!

C'est en juillet 1926, à l'âge de 24 ans, qu'il entre au ministère de l'Éducation d'Ontario. Il est professeur. Il sera inspecteur et en 1937 il deviendra directeur de l'enseignement français, à la réorganisation duquel il a d'abord collaboré.

Les temps sont heureusement changés. Le travail n'a plus à se faire dans les conditions défavorables rencontrées par les Jeanne Lajoie. Le gouvernement ontarien a, en effet, abrogé, à toutes fins utiles, le fameux règlement XVII. Ce qu'il faut au succès, dès lors, c'est l'amabilité, le doigté, une louable habileté, une calme persévérance, toutes ces qualités étant soutien de connaissances étendues. La cause est magnifiquement servie par M. Gauthier. Il fait un succès de ce qu'il entreprend et il entreprend beaucoup. C'est à lui que l'on confie de diriger les études des jumelles Dionne. Le gouvernement de l'Ontario d'abord puis l'Unesco ensuite l'ont chargé de missions

pédagogiques importantes; c'est ainsi qu'il enquête dans divers pays d'Europe sur l'enseignement bilingue et les méthodes de l'enseignement du français, et qu'en Birmanie, il voit à réviser les programmes scolaires et à les mettre en oeuvre.

Il est l'auteur de plusieurs manuels de lecture. En avril 1957 avait lieu le 20^e concours annuel de français en Ontario, concours qu'il a fondé en 1937 et animé depuis. L'Ontario Teachers' Federation a une filiale française en l'Association de l'Enseignement français de l'Ontario; c'est M. Gauthier qui en a été l'organisateur-fondateur. On lui doit encore les cours bilingues par correspondance au ministère de l'Éducation ontarien et les jardins d'enfants dans les écoles bilingues de la province. Et ses recherches continuent.

Depuis l'été dernier, M. Gauthier est président de l'ACELF, i.e. de l'Association canadienne des éducateurs de langue française. Cette Association qui n'a pas dix ans d'existence a déjà à son crédit d'avoir avec succès affirmé sur le plan national la présence de ses membres.

Si tout à l'heure j'ai rendu hommage aux parents de M. Robert Gauthier, je n'oublie pas qu'il est lui aussi le père d'une belle famille et je prie madame Gauthier d'accepter nos hommages en rappelant que canadienne-française de la Saskatchewan et institutrice elle aussi, elle a été la fidèle et précieuse collaboratrice de son mari.

Certes, les Canadiens-français sont partout chez-eux au Canada et ils s'y imposent d'autant mieux qu'ils restent fidèles à leurs traditions; M. Robert Gauthier en est le vivant exemple.

D'autres honneurs et d'autres témoignages de confiance sont venus nombreux à M. Gauthier. Il est membre de la Société Royale du Canada; membre du comité consultatif national sur la recherche en éducation; président de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, etc. etc. l'Université Laval lui conférait un doctorat d'honneur en 1942. La République française le faisait officier d'Académie en 1948.

Il nous tardait de marquer notre appréciation à cet ouvrier d'unité nationale, à ce chevalier de l'esprit français. C'est pourquoi nous sommes très heureux aujourd'hui de déclarer le directeur de l'enseignement français au Ministère de l'Éducation d'Ontario, M. Robert Gauthier, docteur en pédagogie de l'Université de Montréal, honoris causa.

MGR FELIX ANTOINE SAVARD, P.D.

S'agit-il de fécondité des blés, s'agit-il de fécondité de la pensée, le mot culture évoque toujours le travail et l'amour de l'homme, de l'homme qui creuse ou la terre ou les champs illimités de l'âme.

Le mérite de Mgr Savard consiste en ce qu'il s'est donné et à la terre et à l'esprit de toute son âme. Et par lui la terre a pris âme, en lui l'esprit

a assimilé toutes les richesses spirituelles de la terre. Le mot culture attaché à son nom dépeint à merveille l'histoire de notre peuple, ce peuple qui s'est implanté dans un sol qu'il a amoureusement sillonné de son labeur pour le marquer à son âme, ce peuple qui le premier a navigué sur la majorité des cours d'eau de notre continent et a inscrit son nom partout sur ses bords, et ce peuple dont l'âme a tant reçu en retour de cette nature qu'elle a tant affectionnée.

Mgr Savard est donc authentiquement un homme de chez nous. Chez lui, l'homme cultivé a grandi comme un arbre; à l'abondance du feuillage correspond l'abondance des racines. L'oeuvre de Mgr Savard est universelle parce qu'elle s'est très profondément enracinée dans notre histoire et notre sol.

Né à Québec, c'est le royaume du Saguenay qui verra s'épanouir l'intelligence du jeune homme et l'âme du jeune prêtre. Ses vacances de collégien se passent dans la forêt ou sur l'eau à faire du canotage, en contact intime avec la nature pour laquelle se développe en son âme une amitié profonde.

Il a été quelque temps professeur, puis ce bénédictin hors-couvent a voulu être bénédictin intramuros; mais la Providence n'était pas d'accord. Il fut alors curé-fondateur. Pendant 17 ans, son contact avec l'âme populaire le rendit admirateur de l'équilibre fondamental de bon sens et de vertu que l'on trouve chez les habitants de chez-nous. Plus attentif à ce que la campagne lui apporte qu'à ce dont elle le prive, son isolement relatif deviendra une solitude féconde. Le contact prolongé avec la nature austère qu'il aime et contemple, de même que pendant ce temps la fréquentation assidue des classiques grecs et latins (heureux homme) nous donneront Menaud, maître-draveur, oeuvre qui suffit à classer l'auteur parmi les grands.

Il se fait, tout en demeurant curé de Clermont, au comté de Charlevoix, missionnaire-colonisateur en Abitibi. Deux paroisses sont nées de son labeur. Nous avons accès à ses expériences de colonisateur en lisant son second volume l'Abatis.

Pour le bienfait de ses disciples, il est revenu à l'enseignement en 1943. C'est durant ce temps qu'il nous donnera La Minuit. Puis il fut appelé au poste de doyen de la Faculté des lettres de Laval. Desséchante ambassade culturelle a dit un peu sévèrement le père Baillargeon.

Depuis quelques années, l'écrivain est revenu à l'étude des gens de chez-nous, dont il scrute l'âme dans son expression folklorique.

Témoin de l'abandon de la terre par les nôtres, l'on comprend la souffrance de Mgr Savard qui a tant vécu en communion avec la terre de chez-nous.

Est-ce de lui-même qu'il parle quand il dit de Menaud: "La vie dure! Elle lui avait fait une âme sage, donné le goût des choses calmes, profondes d'où sa pensée sortait peu... Mais parfois aussi sous la surface tranquille on devinait une passion sauvage pour la liberté; et tel un fleuve de printemps, à pleine mesure d'âme, l'amour de son pays."

Gandhi affirmait préférer écrire, plutôt que dans des livres, dans le coeur d'homme vivants. Mgr Savard possède l'avantage de l'un et de l'autre.

Puisse-t-il communiquer aux jeunes sa ferveur des mots bien ouvrés et bien trempés; son don de l'émerveillement aussi, cette qualité des âmes jeunes sans laquelle on est vieux avant d'avoir vécu.

Les honneurs et les prix réputés sont venus nombreux à Mgr Savard, qui est membre de la Société Royale du Canada et de l'Académie canadienne-française.

Hommages d'une maison amie

**ENVELOPPE
INTERNATIONALE
LIMITÉE**

7000, rue Hochelaga

Montréal

Bureaux et Entrepôt: DU. 8-1101-2

LAURENT MOLINI, Inc.

ENTREPRENEURS BRIQUETEURS ET
MAÇONS

2170 Charland

— MONTRÉAL



Les finissants s'avancent à tour de rôle pour recevoir leur diplôme des mains de Mgr le recteur

Nous sommes très heureux aujourd'hui de l'inclure dans nos rangs. Nous nous soucions peu de le classer parmi les poètes romanciers ou les romanciers poètes. Nous reconnaissons en lui l'un des meilleurs écrivains de chez-nous et c'est en témoignage à l'excellence de son oeuvre que nous le déclarons docteur ès-lettres de l'Université de Montréal honoris causa.

L'éloge des nouveaux docteurs terminée, c'est à l'hon. M. Bourque que fut dévolue la tâche de remercier l'Université, en son nom et en celui des autres récipiendaires d'un doctorat honorifique.

Après avoir rappelé que le gouvernement et les parents ont conscience de faire tout leur devoir pour l'éducation, M. Bourque a sollicité "une aide qui, malheureusement, n'a pas été suffisamment développée chez nous".

"Il existe en effet, aux Etats-Unis et au Canada, de nombreux amis de l'éducation, des philanthropes qui, ayant réussi dans la vie, veulent en quel-

que sorte rembourser à la société ce qu'ils en ont reçu et qui, pour cela, donnent parfois même d'une façon très discrète, des millions pour l'édu-cations."

"Je suis convaincu que, dans ce domaine, nos compatriotes pourraient faire davantage. Plusieurs possèdent des fortunes qui leur permettraient d'aider nos maisons d'éducation. Qu'ils s'arrêtent un instant à considérer la valeur et le rendement des placements qu'ils feraient, et je suis persuadé qu'ils comprendront que les dollars consacrés à la formation des jeunes produisent en définitive des revenus supérieurs à tous les placements strictement financiers."

"Le gouvernement de Québec et l'Université de Montréal ne collaborent pas uniquement dans le domaine des sciences proprement dites. On les voit unir leurs efforts dans toutes les disciplines où une meilleure formation des jeunes devient de plus en plus urgente dans l'intérêt de toutes les classes de la société."

Cotisations

Fonds des Anciens

Fonds d'aide à l'Université

L'exercice financier de votre Association est commencé depuis le 1er juillet. Il est donc temps de faire parvenir votre cotisation ainsi que votre contribution à nos deux fonds.

Faites remise au Secrétariat, 2222 avenue Maplewood, Montréal 26.

en bref...

L'Université doit, au cours de l'automne, publier son état financier, son budget pour l'exercice 1958-59 ainsi qu'un rapport détaillé sur la souscription de 1947-48. L'Action Universitaire compte publier tous ces documents en entier dans son numéro de novembre.

* * *

Le Dr. Roland Filion, M.V., attaché au Laboratoire de Recherches Vétérinaires, et professeur à l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec, à St-Hyacinthe, a été l'un des neuf conférenciers à un symposium sur les nitrofurans tenu le 4 juin 1958, à Wilmington, Delaware.

Le conférencier, — le seul Canadien —, traita de "L'activité du Furacin sur les staphylocoques isolés de la glande mammaire".

La journée d'étude groupait des délégués des écoles vétérinaires du continent et un grand nombre de praticiens intéressés dans la question des nitrofurans.

* * *

Comment franchir les frontières de cent cinquante pays et territoires, d'Abu Dhabi à Zanzibar, c'est ce qu'expose la nouvelle édition de "Voyages à l'étranger — Formalités de frontière" publiée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Union internationale des organismes officiels de tourisme.

Pour contribuer à éviter les complications, "Voyages à l'étranger" donne tous les renseignements souhaitables sur les dispositions relatives aux passeports et visas, les formalités et tolérances douanières, la réglementation sanitaire, la régle-

mentation monétaire, les dispositions concernant l'entrée des véhicules, pour chacun des pays envisagés.

L'exposé de ces dispositions est complété par des renseignements sur les divers moyens de réduire les frais de voyage, une fois la frontière franchie: des réductions importantes sur les prix des billets de chemin de fer, d'avion ou de bateau sont consenties aux étudiants, aux groupes ou aux simples touristes, par certains pays.

Enfin, pour l'étudiant qui se

heurte à des difficultés à l'étranger, le document énumère les organismes qui s'occupent des voyages éducatifs.

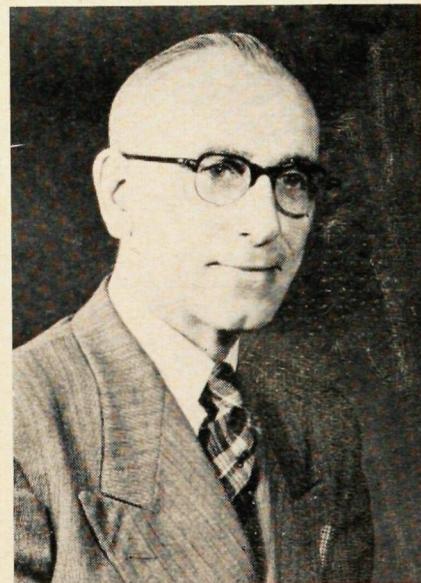
"Voyages à l'Etranger — Formalités de Frontière" est en vente à l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, Boîte postale 7, Genève 20, Suisse.

* * *

La Société Catholique de la Bible prépare actuellement le dimanche de la Bible 1958 qui aura lieu le 9 novembre prochain. Le thème choisi pour cette année est: "comment lire la Bible". Ce thème a été choisi en vue de faire connaître et d'expliquer aux fidèles un feuillet sur la Sainte Bible qui a été préparé et publié par la Société Catholique de la Bible à la demande de l'épiscopat de la province de Québec.

* * *

Lors de sa collation particulière des grades, le 9 mai dernier, l'École de Médecine vétérinaire a décerné le diplôme de professeur émérite au Dr. G. T. Labelle, M.V., en guise de reconnaissance pour les collègues et les nombreux étudiants, aujourd'hui vétérinaires, que sa science et son dévouement contribuent à former.

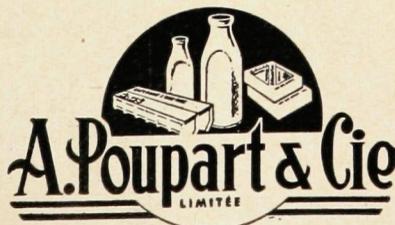


Dr. G. T. Labelle, M.V.,
professeur émérite

**Tout est mis en oeuvre
pour conserver à nos
produits leur
saveur naturelle.**



**LAIT • CRÈME
BEURRE • OEUFs
BREUVAGE au CHOCOLAT**



1715, rue Wolfe — LA. 3-2194

MM. Roger Lessard, Ing. P. et Jacques St-Pierre, Ph.D. ont été élus respectivement président et secrétaire du chapitre de Montréal de l'American Statistical Association.

M. André Laurin, diplômé en géologie, de l'Université de Montréal vient d'obtenir un doctorat ès sciences (géologie) de l'Université Laval après la soutenance d'une thèse sur la géologie de la région Ducharme-Mignault, comté de Roberval.

M. Marcel Dagenais, M. Soc., a obtenu d'Imperial Oil Limited une bourse post-universitaire dont la valeur peu atteindre \$6,000. M. Dagenais emploiera sa bourse à des études à l'Université Yale en vue de l'obtention du doctorat et il entend se spécialiser ainsi dans l'application des mathématiques aux sciences économiques.

M. Guy Plastre, diplômé de la faculté des lettres, vient d'obtenir à Pérouse (Italie) un diplôme d'Etat pour l'enseignement des langues vivantes.

M. André Champagne, L. Sc., vient d'être nommé surintendant du Jardin Botanique de Montréal.

Le Docteur Victorien Fredette professeur agrégé à la chaire de bactériologie de la faculté de médecine et directeur adjoint de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal vient d'être élu président de la Société canadienne des microbiologistes.

Le Dr Fernand Turgeon a obtenu récemment une bourse du Conseil National des recherches pour poursuivre ses études en bactériologie à l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal.

Le Dr. Denis Mongeau, M.V. '56 qui a reçu en juin le titre de Maître ès Sciences vétérinaires de l'Université de Toronto après avoir terminé un premier cycle d'études post-doctorales à l'Ecole vétérinaire de Guelph, Ontario, vient d'être nommé professeur à cette institution. Il est de plus le premier diplômé de l'Ecole vétérinaire de Saint-Hyacinthe à se voir conférer ce titre de l'Université de Toronto.

Sa thèse qui avait pour titre: Effet de la vitamine K sur "la maladie hémorragique" de la poule, a été préparée sous la direction des professeurs O. L. T. Smith, J. D. Schroder, A. E. Ferguson et J. S. Slinger.

Boursier de l'Association Vétérinaire Médicale Américaine et du Gouvernement de l'Ontario, le Dr. Mongeau est le fils de M. et Mme Albert Mongeau, de Saint-Hyacinthe et marié à Mlle Hélène Vigeant, fille de M. et Mme Ozias Vigeant, de Saint-Hyacinthe également. Installé à Guelph depuis l'automne 1956, il s'occupera de pathologie aviaire et continuera ses recherches dans ce domaine avec l'intention de se rendre au Ph.D.

MM. Paul David, Jean-Pierre Goyer, Georges Hooper et Rémi Mayrand, étudiants, ont reçu le mérite d'or, la plus haute décoration décernée par l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, lors de la "soirée des mérites" qui a eu lieu au Centre Social de l'Université le 9 mai dernier.

M. Pierre R. Gendron, diplômé de la faculté des Sciences de l'Université de Montréal et doyen de la faculté des Sciences de l'Université d'Ottawa, vient d'être nommé membre du Conseil des recherches pour la défense.

Mlle Claudette Cornellier, diplômée de l'Institut de Diététique, a reçu le 10 juin dernier, un certificat d'administration en nutrition industrielle à la suite d'un stage d'une année dans les cafétérias et les salles à manger de Eastman Kodak Company à Rochester. Au cours de son internat, Mlle Cornellier a étudié tous les aspects de l'administration d'un service alimentaire.



Mlle Cornellier recevant son certificat d'administration en nutrition industrielle que lui présente M. Wren Gabel, vice-président et assistant-gérant général de la Compagnie Eastman Kodak.